

## Sénégal : les mouvements sociaux sous l'alternance

Alioune Badara Diop<sup>1</sup>

**La « démocratisation » du Sénégal a permis l'émergence de mouvements sociaux, le plus souvent sporadiques et sans lendemain, parfois autonomes et mobilisés sur des enjeux fondamentaux. Mais les régimes de Diop et Wade ont développé une stratégie similaire de réduction du champ de la contestation, soit en canalisant les mouvements par la cooptation, soit en suscitant une série d'initiatives appelées à noyauter les acteurs les plus hostiles.**

Au Sénégal, l'éventualité d'une déstabilisation politique à l'initiative du « front social » n'a jamais été le cauchemar des autorités. Le président Wade dont le règne de dix ans est parsemé de contestations sourdes relayées par l'opposition et la société civile, n'a à vrai dire connu que deux mouvements sociaux « cauchemardesques » : la jacquerie des « marchands ambulants » de Sandaga et les émeutes violentes des jeunes de Kédougou. Deux raisons expliquent cela : d'une part, l'inféodation des principaux leaders syndicaux au régime, et d'autre part, une culture du dialogue social proprement sénégalaise, parrainée par les figures emblématiques de l'islam et par l'Église catholique, dont la neutralité politique exemplaire joue le rôle de régulateur social en période de crise.

---

1. Professeur de science politique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, auteur notamment de *Le Sénégal, une démocratie du phénix ?*, Paris, Karthala/Crepos, 2009.

Jusqu'au milieu des années 1990, malgré la proclamation formelle par Abdou Diouf en 1981 de la démocratie multipartite, l'État sénégalais est saisi du tropisme prohibitif et du réflexe répressif caractéristiques des régimes autoritaires. Au lendemain de l'alternance, en 2000, son successeur, Wade, pose un acte fort dans le sens de l'extension et de la consolidation des droits et libertés, en constitutionnalisant le droit de manifester comme pour exorciser définitivement le spectre de la police répressive qui avait étouffé l'opposition et la société civile.

L'enjeu d'une telle libéralisation politique est clair : entériner l'alternative d'une expression qui ne soit plus encadrée strictement dans les limites des formes conventionnelles de participation. Une libéralisation qui peut être qualifiée de salutaire, surtout quand la démocratie représentative étale ses limites (ethnicité politique, néopatrimonialisme, oligarchisation partisane, institutionnalisation médiocre de l'administration publique, velléité séparatiste, etc.), justifiant que soient tolérées, voire envisagées légalement, d'autres formes de participation susceptibles de moduler la tension permanente inhérente aux gouvernements représentatifs. Toutefois, malgré la constitutionnalisation du droit de manifester, les gouvernements africains ont toujours été réticents à lâcher la bride à l'expression libre et spontanée des mouvements sociaux. Crainte sans doute fondée pour des pouvoirs autoritaires dont l'absence de légitimité constitue en soi un germe potentiellement destructeur.

### **Un nouveau contexte propice aux mouvements sociaux**

Les régimes de Diop et Wade ont développé une stratégie similaire de réduction du champ de la contestation, soit en canalisant des mouvements syndicaux par la cooptation de leurs leaders, soit en suscitant ici et là une kyrielle de mouvements de soutien appelés à noyauter les mouvements sociaux hostiles. L'ardeur avec laquelle les médias publics s'emploient à travailler à la médiatisation des premiers n'a d'égal que le black-out systématique dont pâtissent les seconds. Cependant, sous Wade, la floraison des médias audiovisuels privés indépendants a rendu inopérant le boycott des mouvements sociaux. Ce qui autorise l'hypothèse suivante : la possibilité offerte à l'expression dissidente peut potentiellement entraîner l'émergence de mouvements sociaux organisés, lesquels distillent de nouveaux enjeux sensibles, jusque-là délibérément occultés par les médias officiels.

Il convient de ne pas perdre de vue que le peuple est l'ultime dépositaire du pouvoir souverain. Les mouvements sociaux se réclament du peuple pour légitimer leur discours et justifier les actes qu'ils posent. Mais c'est là une notion abstraite qui oblige le chercheur à étudier objectivement leurs caractéristiques, le contexte de leur émergence, leurs modes d'expression. La même objectivité permet de mieux comprendre les stratégies d'affaiblissement dont ils sont l'objet de la part du pouvoir. On étudiera donc les mouvements sociaux sous l'alternance en distinguant d'une part, ceux que l'on peut qualifier de sporadiques et sans lendemain et, d'autre part, ceux qui sont organisés avec un répertoire d'action et une stratégie d'accès aux « arènes institutionnelles ».

### **Des mouvements d'humeur sporadiques**

Le deuxième mandat de Wade coïncide avec un réchauffement du front social : mobilisation des imams de Guédiawaye, grève des internes des hôpitaux, manifestation des pêcheurs de Soubédioune, manifestations de sinistrés de banlieues inondées, bras de fer entre techniciens du transport aérien et ministre de tutelle, mobilisation des populations de Sébikotane et de Mont Rolland contre l'enfouissement de déchets toxiques... On pourrait multiplier les exemples. Pour autant, le Sénégal serait-il « *perché sur un cocktail explosif* » comme l'affirmait un éditorialiste ? Si la violence a culminé dans certains cas, l'État a toujours repris le dessus. En réalité, 90 % de ces mouvements restent sans lendemain comme le montrent les émeutes étudiantes de Kédougou, celles des marchands ambulants de Sandaga et la marche des femmes du Front Siggil Senegaal.

### **Le mardi noir de Kédougou**

En décembre 2008, des étudiants en colère mettent le feu aux édifices publics. Les autorités ont directement été surprises par l'ampleur de ce mouvement qu'elles ont vite fait de qualifier de « *complot contre la sûreté de l'État* ». Et d'évoquer une instrumentalisation politique de l'opposition qui aurait incité les manifestants à « *incendier tout ce qui symbolisait les institutions de la République* ». En fait, les causes de cette révolte sont à rechercher dans la gestion du fonds social minier mis en place par la Sabodala Mining Company, Oromin et Arcelor Mittal, jugée opaque par des populations impatientes de bénéficier des retombées économiques du projet. Ces entreprises étaient censées créer 20 000 emplois dans la nouvelle région admi-

nistrative. Or, le chômage est resté endémique et le sentiment de marginalisation s'est exacerbé dans la région.

#### **La marche de protestation des femmes du Front Siggil Senegaal**

Le 9 juillet 2008, des femmes membres de la coalition des partis de l'opposition « Front Siggil Sénégal » battent le pavé pour dénoncer « *l'impunité, la précarité de la situation sociale du pays et la manipulation de la Constitution par le PDS* ». En plus des coupures intempestives de courant, ces femmes dénonçaient la cherté de la vie, la flambée des prix des produits de première nécessité, les pénuries récurrentes d'eau, de gaz et d'électricité et les promesses non tenues du gouvernement. Des marches de ce type, encadrées par les forces de l'ordre et auxquelles se joignent les ténors de l'opposition, constituent le prototype d'un mouvement social sporadique dont le seul effet est la théâtralisation du rapport de force pouvoir/opposition.

#### **La jacquerie des marchands ambulants de Sandaga**

Le 21 novembre 2007, un an avant le mouvement social de Kédougou, ce sont les marchands ambulants du plus grand marché de Dakar qui s'étaient dressés violemment contre une mesure de déguerpissement prise par le président de la république. Bien que cette mobilisation fût sporadique et spontanée, ses ressorts sont profonds : la pauvreté et le chômage d'une part, la nature essentiellement « informelle » de l'économie d'autre part.

Le compromis qui a permis d'apaiser la tension – illustrative de l'exaspération des populations dakaroises – a été l'engagement des autorités à construire d'autres sites destinés à recaser les ambulants. Comme on pouvait s'y attendre, la jacquerie des vendeurs ambulants est restée sans suite, à l'image des mouvements sporadiques sans leadership ni agenda précis, jusqu'à ce que la mairie change de main au lendemain des élections locales du 22 mars 2009.

Le maire socialiste fraîchement élu ayant entrepris de poursuivre la politique de déguerpissement, le porte-parole du président de la république a alors incité les vendeurs de la rue à lui opposer la même résistance. Cette attitude qui frise l'appel à la désobéissance civile semble paradoxale, mais pour l'observateur familier de la politique sénégalaise, les mouvements d'humeur qui contestent

l'autorité du gouvernement sont du pain béni pour l'opposition. De là, l'éternelle suspicion de manipulation.

### **Floraison suspecte de mouvements sociaux au discours partisan**

Il faut dire que les partis d'opposition ne font rien pour démentir cette présomption de collusion contre le pouvoir en envahissant toutes les manifestations censées avoir été initiées par la société civile. La tenue des élections locales de mars 2009 a eu lieu dans un contexte de crise de leadership et de perte de crédibilité des partis traditionnels, si bien que les populations désabusées se sont rabattues massivement sur les porteurs de voix qui animent ces mouvements, lesquels sont très courtisés par la coalition Bennoo Siggil Senegaal qui entend prolonger la dynamique victorieuse. Une telle ambition, qui associe la société civile à toutes les étapes du processus de (re)conquête du pouvoir en 2012, a ainsi pour effet d'estomper définitivement la ligne qui la sépare des partis.

Dans un tel contexte, les Sénégalais observent l'ampleur subite que prennent les mouvements sociaux et s'interrogent sur leurs motivations. Le scepticisme est de rigueur en particulier lorsque ces mouvements se disent « citoyens » et non « sociaux ». En réalité, ces « mouvements citoyens » ne font guère illusion longtemps, les foules des premiers jours ne tardant pas à y voir des groupes de pression soucieux de préserver une position sociale acquise ou encore des partis déguisés.

Réputés membres de la société civile – ce qui est une marque d'intégrité et d'autonomie dans l'imaginaire des Sénégalais –, les principaux leaders du mouvement peinent en outre à préciser les enjeux spécifiques sur lesquels ils se mobilisent. Si les discours critiques des leaders de ces mouvements mettent en relief des préoccupations cruciales qui justifient la mobilisation, leur multiplicité hétérogène et la charge démagogique de certaines revendications, ainsi que le parcours personnel des leaders et la conjoncture politique préélectorale, sont autant de motifs de les classer parmi les mouvements sociaux opportunistes, colériques, improvisés et sans prise sur la durée.

### **Des mouvements organisés et autonomes : la tentation d'exister**

---

Ceci dit, il existe d'autres mouvements plus autonomes, issus de la société civile et qui visent à institutionnaliser l'action collective, en identifiant les enjeux et priorités sociaux et politiques qu'il convient de faire inscrire tant dans l'agenda gouvernemental que dans celui des institutions internationales.

#### **La cause des femmes : une action collective en devenir**

---

Grâce à une mobilisation tenace des femmes, sous l'alternance, le parlement sénégalais a fini par voter une loi révolutionnaire consacrant « *la parité absolue entre les hommes et les femmes dans toutes les institutions partiellement ou totalement électives* ». Malgré tout, les femmes peinent à jouir des prérogatives qui découlent de ces avancées, par la faute d'une société patriarcale qui a pour elle le soutien de la religion et le poids des préjugés culturels. À l'évidence, les promesses de la citoyenneté démocratique sont restées sans lendemain pour la plupart des Sénégalaises.

Bien que la nomination de Mame Madior Boye au poste de premier ministre, le 4 mars 2001, ait ouvert de nouvelles perspectives, le mouvement social féminin est paradoxalement tombé en léthargie depuis l'alternance, les principaux partis de gauche qui sont entrés au gouvernement libéral ayant oublié de mettre la pression nécessaire sur le président Wade pour l'amener à légiférer sur les questions cruciales concernant la condition féminine (violence contre les femmes, abandon des mutilations sexuelles, accès à la terre, exercice de certaines fonctions politiques à compétence égale avec les hommes, etc.). C'est dire que dissocier leur agenda de celui de l'État est la condition *sine qua non* pour que les organisations de femmes s'ancrent dans la société civile.

#### **La défense des travailleurs : un mouvement éclaté en quête de représentativité**

---

Le mouvement syndical fait face à une querelle de leadership qui mine son efficacité. Et l'État prend prétexte de cet émiettement pour imposer son rythme quant au suivi des demandes sociales. La désyndicalisation a en effet précipité la crise de confiance parmi les travailleurs et cette vulnérabilité débouche sur des tentatives de remise en cause des acquis sociaux. Le rapport nombre de salariés permanents/nombre de centrales syndicales est symptomatique

de cette crise de représentativité que ne se privent pas d'exploiter investisseurs et patronat. Plus de vingt centrales syndicales se disputent moins de cinq cent mille travailleurs salariés. Dans un tel contexte, où le gouvernement subit une forte pression de la part des investisseurs et bailleurs de fonds pour réviser le Code du travail, l'enjeu est clair pour les syndicats : s'unir ou périr face aux prédateurs de l'emploi qui ont engagé un rapport de force.

### **Agenda des mouvements sociaux ouverts aux enjeux africains et planétaires**

---

En décembre 2003, a eu lieu la première édition du Forum social sénégalais. Pour les participants (société civile, partis, députés, élus locaux, représentants de mouvements sociaux altermondialistes d'Afrique et d'Europe), un objectif réaliste s'est imposé : celui de rassembler des mouvements sociaux dans un cadre d'échange et de dialogue pour l'éclosion d'initiatives et de pistes alternatives pour un développement humain durable. Reste que dans l'entendement des citoyens africains, c'est d'abord l'État qui doit impulser la dynamique nécessaire pour faire de ces préoccupations fondamentales des enjeux qui méritent de figurer dans le référentiel des politiques publiques.

